

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Grille Tarifaire Piscine Complexe Sportif Matemale Pyrénées Catalanes

Séance du 27 octobre 2025 Dûment convoqué le 21 octobre 2025

En l'an 2025, le lundi 27 octobre à 18 heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis en séance publique, sous la présidence de M. Pierre BATAILLE, Président de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes.

Présents (21): J.-P. ASTRUCH, P. BATAILLE, M. BLANC, P. BLANQUE, P. CAMPS, J. CORDELETTE, C. DELIAS, J.-L. DEMELIN, J. GARRABE-POUGET, S. GAUMOND, A. HUG, J.-D. LAPORTE, D. MARIN, S. POLATO, M. POUDADE, S. PRUDENTOS, M. RIFF, P. RIU, A. TAHOCES, S. VAILLS, G. VICENS.

Absents (5): F. DESCLAUX, C. NOLIN, F. OMAHSAN, S. PONSA, M. SANTANACH.

Pouvoirs (10): H. BAUDET (à A. HUG), A. BOUSQUET (à P. BLANQUE), M. GARCIA (à M. POUDADE), C. LANDRIEU (à P. CAMPS), J.-L. LACUBE (à J.-D. LAPORTE), P.-L. LE TAON-BARRES (à J.-L. DEMELIN), A. LUNEAU (à M. RIFF), F. MARTIN (à M. BLANC), P. PETITQUEUX (à P. BATAILLE), C. VERDAGUER (à S. POLATO).

Secrétaire de séance : Stéphanie PRUDENTOS.

Acte n°: CCPC-2025300-014

Rapport

VU le code général des collectivités publiques

VU l'intérêt communautaire du complexe sportif par délibération en date du 9 avril 2018

VU son ouverture prévue au 2nd Semestre 2026

CONSIDERANT que pour anticiper l'ouverture du complexe il convient de définir une grille tarifaire

Après avoir entendu l'exposé du Président,

Il est proposé au conseil communautaire :

De voter la grille tarifaire suivante pour la saison 2026/2027.

Prestations**

Prestation	Créneau type	Encadrement	Modalités	Tarif
Scolaires (temps	Lun/Mar/Jeu/Ven	Professeurs des	Chef de bassin	Convention
scolaire ; hors 7	13:30–16:00	écoles +parents	en surveillance	(Gratuité)
juil. → 31 août)		agrées EN		
Location de	8 :00-12 :00 + soir	Organisateur	Réservation +	30 € / ligne /
lignes – Stages	été haute ;		assurance +	heure
/ Privatisations /	Durant créneaux		surveillance	
Formations	public été basse		propre	
Location de	8:00-12:00 + soir	Club	Convention +	15 € / ligne /
lignes – Clubs	été haute saison;		assurance +	heure
locaux (triathlon,	Durant créneaux		surveillance	
natation)	public été basse		propre Accu	sé de réception en préfecture 246600464-20251027-CCPC-2025300-14-D
	saison		066- Date	246600464-20251027-CCPC-2025300-14-L de réception préfecture : 28/10/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa notification et de sa réception par les services du contrôle de légalité.

Cours individuels MNS (indépendants)	Selon agenda (hors service) été haute saison	MNS Complexe	Convention d'occupation	Convention (Gratuité)
Cours Aquagym	Mardi et Jeudi 10:00-11:00 (été)	MNS Complexe	Réservation	9€/séance 75€/10 séances

Tarifs grand public**

rariis grafia public		
Produit	Prix	Notes
Piscine – entrée (Été basse	Adulte 6 € ; Réduit* 4 €	Cartes 10 : 55 €/36 € ;
saison)		Résidents : -20 % sur cartes
•		(fournir justif domicile)
Piscine — entrée (Été haute	Adulte 7 € ; Réduit* 5 €	Pass Famille (2A+2E) : 26 €
saison)		
Bien-être (Hiver) — accès	Adulte 7 € ; Réduit* 5 €	Tarif aligné piscine haute
		(offre limitée, after-ski)
Muscu/Cardio — Pass jour	6€	
Muscu/Cardio — Mensuel	25 €	
Muscu/Cardio — Annuel	199 €	
Illimité annuel Muscu/Cardio	349 €	Accès bassins +
+ bassins + sauna/hammam		sauna/hammam (périodes
		d'ouverture) + muscu/cardio
		(12 mois)
Illimité été Muscu/Cardio +	129 €	Période 15/06 → 15/09
bassins + sauna/hammam		

^{*}Réduit : enfants : étudiants : demandeurs d'emploi : groupes

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide (à l'unanimité):

- De valider la grille tarifaire pour la saison 2026/2027.
- D'autoriser le Président à signer tout document relatif à cette opération

Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Affiché le :

Transmis en sous-préfecture le

Document exécutoire à compter du

Le Président,
Pierre BATAILLE

La Quillane 66210 LA LLAGONNE 04.68.04.49.86

Accusé de réception en préfecture 066-246600464-20251027-CCPC-2025300-14-DE Date de réception préfecture : 28/10/2025

^{** :} Tarifs pouvant évoluer en fonction des besoins de gestion du complexe